



Tu pars en stage à l'international ?

Besoin d'un financement ?



BENEFICIE D'UNE **BOURSE**
D'AIDE À LA MOBILITÉ
FAIS TA DEMANDE À TOUT MOMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE
INTERNATIONALE

AVEC LE BUREAU DES RELATIONS
INTERNATIONALES

TELECHARGE TON DOSSIER

**Université
des Antilles**



CONDITIONS

- Etre boursier.e sur critères sociaux (même à taux zéro)
- Stage obligatoire dans le cadre de tes études de 2 mois minimum
- Fournir ta convention de stage signée
- Montant mensuel: 400€ couvrant la durée du stage



CONTACTS

✉ relations.internationales@univ-antilles.fr
<http://bri.univ-antilles.fr/>



0590 48 32 27 - 0590 48 33 43
0596 55 46 31 - 0690 35 93 50

**Université
des Antilles**

BRI
Bureau des Relations
Internationales